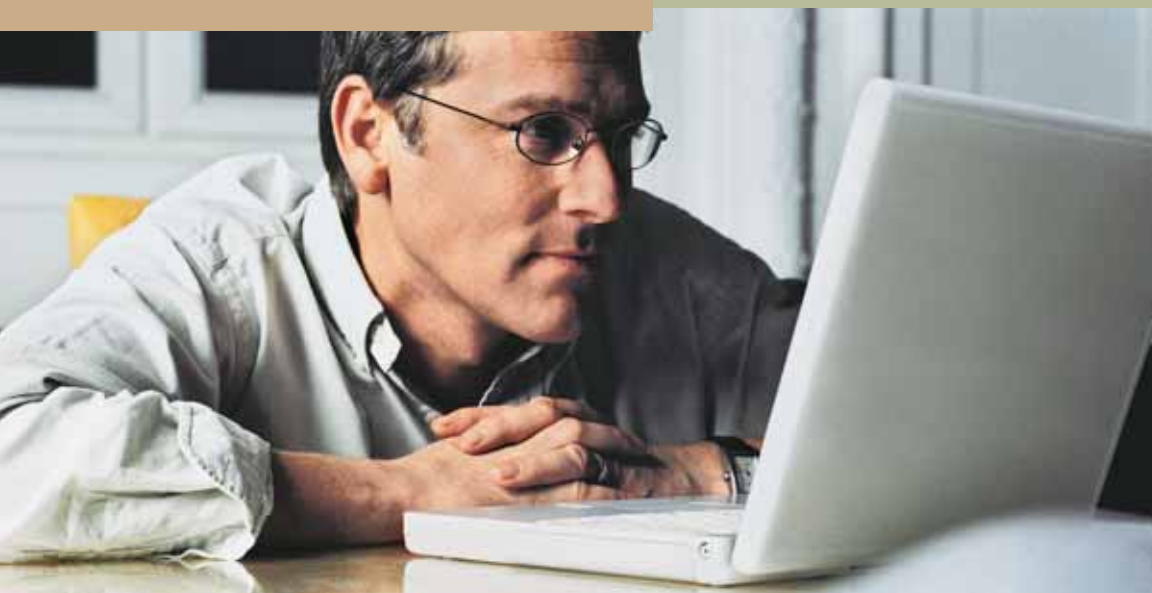


Courtage à escompte

Guide Négociez aujourd'hui

Investissez seul,
mais pas tout seul



Waterhouse

La richesse de l'expérience

Un message du président

Merci d'avoir choisi Courtage à escompte TD Waterhouse®.¹. En tant qu'investisseur autonome, vous avez désormais un meilleur accès à l'information financière, au soutien et aux ressources de placement du chef de file des services de courtage à escompte au Canada.

Ce guide se veut une introduction à la gamme complète des services fournis par Courtage à escompte TD Waterhouse. C'est aussi une référence précieuse qui décrit les nombreux outils et fonctions que vous utiliserez pour investir sans peine, par l'entremise de nos services Internet et téléphoniques, accessibles jour et nuit.

À titre de client de Courtage à escompte TD Waterhouse, vous avez le potentiel illimité d'accroître vos connaissances et votre confiance en vous, bref de devenir un meilleur investisseur. Vous pouvez compter sur toute notre équipe de représentants en placements pour vous offrir les outils, les ressources et le soutien complet dont vous avez besoin. Nous sommes là pour vous aider à prendre des décisions de placement éclairées, au moment opportun.

À mesure que vous apprendrez à connaître nos services, votre confiance et votre sentiment de compétence grandiront. Vous serez également en mesure de définir une stratégie de gestion de trésorerie adaptée à votre style et à vos objectifs de placement.

Au nom de tout le personnel de Courtage à escompte TD Waterhouse, je vous encourage à tirer profit de notre engagement à faire de vous un meilleur investisseur.



John G. See,
Président
Courtage à escompte TD Waterhouse

Table des matières

Commencez à négocier aujourd'hui	1
Investissez par Internet grâce à CourtierWeb	1
Investissez par téléphone	2
Types d'ordres	3
Assurez le suivi de vos ordres	5
Comment modifier ou annuler vos ordres	5
Comment conclure vos transactions	6
Comptes de placement	9
Comptes non enregistrés (comptes Transactions directes)	9
Régimes enregistrés	10
Comptes non personnels	14
Services de placement	15
Plan d'investissement systématique (PIS)	15
Plan de retrait systématique (PRS)	15
Régime de réinvestissement des dividendes (RRD)	16
Compte productif de revenu (CPR)	16
Soutien aux investisseurs	17
Représentants en placements	17
Représentants en fonds mutuels FondsExpert	17
Représentants en titres à revenu fixe	17
Représentants en options	18
Représentants du bureau d'aide des Services de courtage électroniques (SCÉ)	18
Service de téléscripneur	18
Relevés et sommaires	18
Services de courtage électroniques	19
Investisseur actif	19
CourtierWeb	19
TalkBroker	20
TéléMax	20
Ressources supplémentaires	21
Nous joindre	24

Commencez à négocier aujourd'hui

Vous trouverez dans ce guide tout ce dont vous avez besoin pour commencer à investir aujourd'hui et devenir le véritable artisan de votre avenir financier. En tant que client de Courtage à escompte TD Waterhouse, vous apprécierez le vaste choix de méthodes de négociation pratiques à votre disposition. Cette section explique comment passer des ordres par Internet à l'aide de CourtierWeb^{®.2} (l'un de nos Services de courtage électroniques) ou par téléphone en parlant à un représentant en placements, soit nos deux modes d'accès les plus populaires. D'autres Services de courtage électroniques sont décrits à la page 20.

Investissez par Internet grâce à CourtierWeb

CourtierWeb est la première plateforme de courtage en ligne au Canada. Facile à utiliser, il a été conçu de manière à faciliter votre expérience de ce moyen sûr et rapide de rester branché sur les marchés et sur vos placements en tout temps, où que vous soyez².

Pour prendre la voie virtuelle de la confiance et de l'autonomie, inscrivez-vous à CourtierWeb dès aujourd'hui. Choisissez la méthode d'inscription qui vous convient le mieux :

- visitez-nous en ligne à www.tdwaterhouse.ca/fr/discountbrokerage;
- appelez le bureau d'aide de nos Services de courtage électroniques au 1-800-667-6299.

Lorsque vous vous inscrivez, vous recevrez un code d'utilisateur et serez invité à choisir un mot de passe personnel. Pour des raisons de sécurité, nous vous posterons sous pli séparé les codes d'accès CourtierWeb suivants :

- votre code d'utilisateur CourtierWeb;
- votre mot de passe CourtierWeb;
- votre mot de passe pour la négociation CourtierWeb – valable également pour TalkBroker^{MC} et TéléMax[®].

Mettez ces renseignements en lieu sûr et ne les dévoilez à personne.

Une fois que vous serez branché, faites une visite guidée pour en savoir plus sur CourtierWeb.

Profitez de CourtierWeb, en tout temps, où que vous soyez

CourtierWeb est notre service de courtage le plus populaire. Pas étonnant : cette puissante ressource vous permet de :

- gérer votre portefeuille de placements rapidement et facilement;
- virer des fonds et des dollars américains entre vos comptes de TD Waterhouse et vos comptes bancaires de TD Canada Trust (les taux de change du dollar américain sont affichés pour chaque opération);
- visualiser le solde consolidé de vos comptes en dollars canadiens et américains, ce qui élimine la nécessité de calculer la conversion des monnaies et facilite la vérification des exigences en matière de marge;
- profiter d'un accès direct aux pages Services à la clientèle, Produits et services et Planification du site Web;
- consulter en temps réel des cotes d'actions et d'options et des prix de fonds communs de placement.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la section « Ressources supplémentaires » à la page 21 ou consultez notre site en ligne à www.tdwaterhouse.ca/fr/discountbrokerage

Investissez par téléphone – 1-800-361-2684

Si vous préférez passer vos ordres par l'intermédiaire d'un représentant en placements de TD Waterhouse, composez le 1-800-361-2684 et suivez ces étapes faciles. Veuillez noter que tous les appels sont surveillés et enregistrés sur support électronique pour assurer la qualité du service.

1. **Donnez vos nom et numéro de compte.** Si vous débutez dans le courtage, dites-le au représentant en placements; il se fera un plaisir de vous guider tout au long des étapes du processus.
2. **Indiquez le type de votre compte** (p. ex. compte au comptant ou sur marge, compte non enregistré, RER autogéré, etc.). S'il s'agit de votre premier ordre, veuillez noter que votre compte doit contenir assez d'espèces ou de titres pour permettre de régler le montant total de la transaction.
3. **Précisez si vous passez un ordre de « vente » ou d'« achat ».** Si vous passez un ordre de vente, les titres doivent se trouver dans votre compte ou avoir été livrés à un bureau de TD Waterhouse sous forme négociable.
4. **Dites le nombre d'actions ou de parts que vous désirez négocier.** Pour les ordres sur fonds communs de placement, précisez la valeur en dollars de votre ordre.
5. **Indiquez le titre que vous négociez et la société qui l'émet.** Précisez la catégorie de titre et tout autre détail pertinent (p. ex. actions ordinaires ou privilégiées).

6. **Précisez le prix que vous aimeriez payer (dans le cas d'un ordre d'achat) ou recevoir (dans le cas d'un ordre de vente).**
7. **Indiquez le type d'ordre que vous passez.** Consultez le tableau ci-dessous pour obtenir la description complète des différents types d'ordres. (Ne s'applique pas aux ordres sur fonds communs de placement.)
8. **Précisez l'échéance de l'ordre.**
9. **Précisez la monnaie dans laquelle vous désirez négocier.** Vous pouvez détenir vos actifs en dollars canadiens, en dollars américains ou les deux. Au moment de passer un ordre, il est important de toujours préciser la monnaie dans laquelle vous désirez négocier et si vous voulez que TD Waterhouse convertisse les fonds nécessaires pour régler une transaction. Autrement, votre compte pourra être débité, et des frais d'intérêts seront imputés sur ce débit. Veuillez nous transmettre vos demandes de conversion de devises avant 17 h (HE), du lundi au vendredi, pour les montants de 59 999 \$ US et moins, et avant 16 h 30 (HE) pour les montants de 60 000 \$ US et plus.

Types d'ordres

Type d'ordre	Définition	Renseignements supplémentaires
Ordre au marché ou au mieux	Ordre d'acheter ou de vendre un nombre déterminé d'actions au meilleur cours possible. Si un ordre au marché est passé lorsque la Bourse est fermée, il sera entré dès l'ouverture du marché.	Un ordre au marché ne garantit pas un cours donné. Il peut être exécuté à un cours supérieur ou inférieur à celui qui vous a été indiqué. (Remarque : S'il n'y a pas assez d'actions disponibles, l'ordre au marché peut ne pas être exécuté.)
Ordre à cours limité	Lorsque vous passez un ordre à cours limité, vous fixez le cours auquel vous désirez acheter ou vendre un titre. Si ce cours ne peut être atteint, l'ordre ne sera pas exécuté.	Un ordre à cours limité établit le prix maximal d'un achat et le prix minimal d'une vente, mais il ne garantit pas l'exécution de l'ordre. Un ordre à cours limité peut être exécuté à un meilleur cours que celui que vous avez fixé.
Ordre de vente à découvert	Vendre à découvert, c'est vendre des titres que vous ne possédez pas. Cette opération spéculative s'explique par l'espoir qu'a le vendeur que le cours d'une action va baisser et qu'il pourra régler la vente en achetant le titre à un prix inférieur. Le gain (ou la perte) est la différence entre le cours vendeur initial et le prix d'achat payé par la suite. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que le vendeur à découvert signale que l'ordre qu'il passe est une vente à découvert.	Pour exécuter une vente à découvert, TD Waterhouse doit vérifier qu'il y a des actions pouvant être empruntées. S'il n'y a pas d'actions disponibles, mais que l'action se transige à plus de 1 \$ chacune, l'ordre peut être accepté, mais le client court le risque de devoir racheter la position, peut-être dans un délai très court ou à perte (cette mesure ne s'applique pas aux titres négociés sur des marchés américains). Le produit d'une vente à découvert doit être détenu dans votre compte; il ne peut vous être versé et ne rapporte pas d'intérêts.
Ordre valable jour	Un ordre valable jour est un ordre qui devient caduc à la fin de la journée où il est passé.	

Type d'ordre (suite)	Définition (suite)	Renseignements supplémentaires (suite)
Ordre ouvert ou valable jusqu'à révocation	Un ordre ouvert est un ordre qui devient caduc au terme d'une période déterminée s'il n'a pas été exécuté ni annulé (maximum de 30 jours).	L'ordre devient caduc à la fermeture de la Bourse à la date que vous avez fixée ou lorsqu'il est exécuté ou annulé.
Ordre de vente stop avec limite absolue*	Un ordre de vente stop avec limite absolue est un ordre de vente passé à un cours inférieur au cours du marché; il est déclenché dès que le cours de l'action atteint le cours stop ou un cours inférieur. Une fois déclenché, il devient un ordre à cours limité.	Si un ordre de vente stop avec limite absolue est passé à un cours supérieur au cours du marché, il peut être refusé par la Bourse ou annulé. Un ordre de vente stop avec limite absolue ne peut comporter de restrictions « tout ou rien ».
Ordre d'achat stop avec limite absolue*	Un ordre d'achat stop avec limite absolue est un ordre d'achat passé à un cours supérieur au cours du marché; il est déclenché dès que le cours de l'action atteint le cours stop ou un cours supérieur. Une fois déclenché, il devient un ordre à cours limité.	Si un ordre d'achat stop avec limite absolue est passé à un cours inférieur au cours du marché, il peut être refusé par la Bourse ou annulé. Un ordre d'achat stop avec limite absolue ne peut comporter de restrictions « tout ou rien ».
Ordre de vente stop*	Un ordre de vente stop est un ordre de vente passé à un cours inférieur au cours du marché. Il devient un ordre au marché lorsque le cours de l'action atteint le cours vendeur stop ou un cours inférieur. Ces ordres ne sont pas nécessairement exécutés au cours stop.	Si un ordre de vente stop est passé à un cours supérieur au cours du marché, il peut être refusé par la Bourse ou annulé. Un ordre de vente stop ne peut comporter de restrictions « tout ou rien ».
Ordre d'achat stop*	Un ordre d'achat stop est un ordre d'achat passé à un cours supérieur au cours du marché. Il devient un ordre au marché lorsque le cours de l'action atteint le cours d'achat stop ou un cours supérieur. Ces ordres ne sont pas nécessairement exécutés au cours stop.	Si un ordre d'achat stop est passé à un cours inférieur au cours du marché, il peut être refusé par la Bourse ou annulé. Un ordre d'achat stop ne peut comporter de restrictions « tout ou rien ».
Ordre « tout ou rien »	Un ordre « tout ou rien » est assorti d'instructions qui assurent que l'ordre sera exécuté en totalité ou pas du tout.	Ce type d'ordre est traité manuellement par les Bourses, et son exécution n'est pas garantie. Il se peut ainsi que l'action se négocie au cours limité, mais que votre ordre « tout ou rien » ne soit pas exécuté.
Ordre annulé – Sous réserve des ordres remplis antérieurement	Si un client annule un ordre pendant les heures de Bourse, l'ordre sera annulé sous réserve des ordres remplis antérieurement, c.-à-d. que si l'ordre a déjà été exécuté sans que TD Waterhouse en ait encore été informée, l'ordre ne pourra être annulé.	Pour vérifier si un ordre a été annulé, communiquez avec un représentant en placements.

* Les Bourses nord-américaines peuvent avoir des règles différentes sur ce qui constitue le point de déclenchement des ordres stop. Veuillez consulter votre représentant en placements pour obtenir plus de détails.

Le guide *Négociez aujourd'hui* est fourni à titre documentaire, et certains ordres peuvent comporter d'autres caractéristiques ou restrictions qui n'y sont pas mentionnées. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec un représentant en placements.

Assurez le suivi de vos ordres

Comme vous aimez avoir le contrôle, vous établirez probablement votre propre système de comptabilisation et de suivi des ordres passés auprès de Courtagé à escompte TD Waterhouse. Ce suivi est primordial pour tenir à jour vos dossiers et être parfaitement au fait de votre situation financière.

Forts de notre expérience, nous avons élaboré certaines des meilleures pratiques qui existent en matière de tenue de dossiers.

Voici quelques conseils utiles à intégrer dans votre processus de suivi.

1. Tenez un registre de vos transactions, comprenant :

- la date et l'heure de l'ordre;
- le nom du représentant en placements (si l'ordre a été passé par téléphone);
- le type d'ordre (p. ex., achat ou vente);
- le nombre d'actions ou de parts ou la valeur en dollars;
- le nom de la société/du fonds/de l'émetteur et le type d'actions (s'il y a lieu);
- le prix et l'échéance établis (p. ex., la durée de validité d'un ordre à cours limité);
- le compte et la monnaie de négociation;
- le numéro de confirmation (si l'ordre est passé en ligne).

Veillez noter que tous les appels sont surveillés et enregistrés sur support électronique pour assurer la qualité du service.

2. Assurez le suivi de vos ordres ouverts

Tout ordre ouvert passé sur des actions ou des options deviendra caduc sans préavis à l'expiration de la période précisée au moment de la passation de l'ordre, à moins qu'il ne soit exécuté, que la durée de validité de l'ordre ne soit prolongée ou que l'ordre ne soit annulé auparavant.

Comment modifier ou annuler vos ordres

Vous pouvez modifier, remplacer ou annuler un ordre si nous recevons vos directives avant l'exécution ou l'expiration de l'ordre initial. Veuillez noter que le fait de passer un nouvel ordre sur le même titre n'annule pas votre ordre initial. Si vous passez un ordre identique à un ordre que vous avez déjà passé, ou que vous passez un ordre sur le même titre mais à un prix différent, précisez toujours s'il s'agit d'un nouvel ordre (qui s'ajoute au précédent), d'une modification à un ordre précédent ou d'un remplacement qui annule l'ordre précédent.

Il suffit de choisir la méthode qui vous convient le mieux. Veuillez noter que vous devez appeler un représentant en placements pour modifier ou annuler un ordre sur fonds commun de placement.

1. Accédez à CourtierWeb, puis cliquez sur « Liste des ordres » et suivez les directives.
2. Appelez notre service téléphonique vocal TalkBroker (offert en anglais seulement) au 1-800-240-5869 et dites « Account Inquiry », puis suivez les directives. Pour en savoir plus sur TalkBroker, reportez-vous à la page 20.
3. Accédez à notre service téléphonique TéléMax en composant le 1-800-387-1722 sur votre téléphone à clavier. Choisissez « Entrée des ordres », puis suivez les directives. Pour en savoir plus sur TéléMax, reportez-vous à la page 20.
4. Appelez un représentant en placements au 1-800-361-2684.

Les demandes de modification ou d'annulation d'un ordre ouvert sont toujours « sous réserve des ordres remplis antérieurement ». Cela signifie que nous soumettrons immédiatement votre demande de modification ou d'annulation de l'ordre, mais qu'il se peut que l'ordre ait déjà été exécuté même si l'opération n'apparaît pas encore au compte.

Comment conclure vos transactions

Les transactions d'achat et de vente de titres sont réglées à l'aide de votre compte de Courtage à escompte TD Waterhouse. Si vous avez déjà un compte bancaire de TD Canada Trust, virer des fonds entre vos comptes est un moyen plus pratique de régler vos transactions. C'est facile et vous pouvez le faire de plusieurs façons :

1. Virez des fonds de votre compte bancaire de TD Canada Trust à votre compte de Courtage à escompte TD Waterhouse par l'intermédiaire des Services bancaires par Internet BanqueNet, des Services télébancaires BanqueTel de TD Canada Trust ou encore de CourtierWeb.
2. Faites un dépôt dans votre compte de Courtage à escompte TD Waterhouse à un bureau de TD Waterhouse ou à une succursale de TD Canada Trust.
3. Parlez à un représentant en placements pour virer des fonds entre votre compte bancaire de TD Canada Trust et votre compte de Courtage à escompte TD Waterhouse.

BanqueNet vous permet d'effectuer des virements en ligne sans interruption en provenance et à destination de votre compte de Courtage à escompte TD Waterhouse, sans avoir à ouvrir de nouvelle session. Les opérations sont généralement inscrites à votre compte le jour ouvrable suivant.

Vous pouvez utiliser BanqueNet pour virer des fonds aux comptes suivants :

- compte sur marge et au comptant en dollars canadiens de TD Waterhouse;
- compte RER de base³ et RER autogéré de TD Waterhouse ainsi qu'à votre compte REE autogéré⁴;
- compte REAQ de TD Waterhouse (résidents du Québec seulement);
- compte de dépôt personnel, compte de dépôt commercial, compte d'épargne et compte de dépôts enregistrés.

BanqueTel vous permet de virer des fonds de n'importe quel compte bancaire personnel de TD Canada Trust à vos comptes de Courtage à escompte TD Waterhouse grâce à l'option « Paiement de factures ». Veuillez prévoir deux jours pour ce type de virement. Vous pouvez même postdater des virements. Si vous êtes déjà client de BanqueTel, vous pouvez inscrire votre compte de Courtage à escompte TD Waterhouse en communiquant avec TD Canada Trust en tout temps au 1-800-895-4463. Vous pourrez alors commencer tout de suite à utiliser ce service.

**Inscrivez-vous à BanqueNet ou à BanqueTel
dans n'importe quelle succursale de TD Canada Trust
ou en composant le 1-877-700-2911.**

Vous n'êtes pas client de TD Canada Trust? Vous pouvez ouvrir un compte bancaire de TD Canada Trust en composant le 1-877-700-2911.

Pour les clients qui détiennent un compte bancaire auprès d'une autre institution financière :

Vous pouvez facilement virer des fonds de la plupart des autres institutions financières canadiennes. Il suffit pour cela d'entrer « TD Waterhouse » à l'option « Paiement de factures » de votre système bancaire en ligne. Recherchez « TD Waterhouse » et ajoutez ce nom à votre liste d'entreprises (il apparaîtra si votre institution financière a conclu une entente de partenariat avec nous). Veuillez prévoir deux jours pour ce type de virement.

Vous pouvez également effectuer un dépôt dans votre compte de Courtage à escompte TD Waterhouse à un bureau de TD Waterhouse ou à une succursale de TD Canada Trust.

Dates de règlement

Les dates de règlement varient selon le type de placement effectué. Il importe de veiller à ce que les fonds nécessaires au règlement des titres que vous achetez se trouvent à temps dans votre compte de Courtage à escompte TD Waterhouse. Veuillez vous assurer que votre compte contient les fonds nécessaires au plus tard aux dates suivantes.

Type de placement	Date de règlement « T » = date de la transaction
<ul style="list-style-type: none">• Actions canadiennes et américaines• Fonds communs de placement, sauf les fonds communs de placement du marché monétaire• Obligations à long terme (plus de trois ans)• Titres hypothécaires• Coupons détachés (plus de 1,5 an)• Euro-obligations	Troisième jour ouvrable/T+3
<ul style="list-style-type: none">• Obligations à court terme (trois ans et moins)• Coupons détachés (moins de 1,5 an)• Certificats d'or et d'argent	Deuxième jour ouvrable/T+2
<ul style="list-style-type: none">• Options canadiennes et américaines• Obligations du Trésor américain	Jour ouvrable suivant/T+1
<ul style="list-style-type: none">• Fonds communs de placement du marché monétaire	Jour ouvrable suivant/T+1
<ul style="list-style-type: none">• Instruments du marché monétaire• Ordres d'échange entre des fonds communs de placement d'une même famille	Même jour/T
<ul style="list-style-type: none">• Actions étrangères	Varie selon le marché

Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que Courtage à escompte TD Waterhouse ferme les positions qui ne sont pas réglées rapidement. L'investisseur est responsable de toute perte découlant de ces opérations forcées.

Veuillez noter que, si vous prévoyez négocier des titres sur marge, vous devez avoir une marge excédentaire suffisante avant d'exécuter la transaction.

Renseignements importants à l'intention des vendeurs

Veuillez vous assurer que les titres ou les certificats d'actions que vous désirez vendre se trouvent dans votre compte de Courtage à escompte TD Waterhouse ou nous sont livrés sous forme négociable avant la passation de votre ordre de vente.

Garde de valeurs et disponibilité

Dépôt pratique des titres – Si vos titres ou vos certificats ne sont pas déjà dans votre compte de Courtage à escompte TD Waterhouse, vous pouvez les faire parvenir sans frais par l'entremise de n'importe quelle succursale de TD Waterhouse ou de TD Canada Trust, ou encore les poster. Dans ce dernier cas, nous vous encourageons à les envoyer par courrier recommandé ou poste certifiée pour plus de sécurité.

Garde de valeurs gratuite – Courtage à escompte TD Waterhouse garde gratuitement tous les titres, sauf les certificats d'or et d'argent. Pour plus de commodité, nous recommandons de conserver vos titres dans votre compte en tout temps. De cette façon, vous n'aurez jamais à attendre pour vendre des placements, pas plus que vous n'aurez à surveiller les délais de livraison ou à faire des déplacements répétés à un coffret de sûreté.

Comptes de placement

Courtage à escompte TD Waterhouse propose un grand choix de comptes pour répondre à tous vos besoins de placement, y compris des comptes non enregistrés (comptes Transactions directes) et des régimes enregistrés. Un représentant en placements peut vous aider à choisir le ou les comptes qui vous conviennent le mieux.

Comptes non enregistrés (comptes Transactions directes)

Compte au comptant

Le compte au comptant est le choix tout désigné si vous prévoyez régler chaque transaction en totalité. De façon générale, la seule obligation qui vous incombe en ce qui concerne ce compte consiste à vous assurer qu'il renferme les sommes suffisantes pour régler toutes vos transactions d'achat au plus tard à la date de règlement. Les dates de règlement varient selon le titre négocié (voir page 8). Les fonds (ou titres) nécessaires pour effectuer le premier achat (ou la première vente) doivent se trouver dans le compte avant que l'ordre soit passé. Un nombre minimal d'actions peut être exigé pour les transactions subséquentes.

Compte sur marge

Le compte sur marge vous donne la liberté d'agir de manière rapide et décisive lorsque des occasions de placement se présentent et qu'une réaction immédiate est nécessaire. Une fois que votre compte sur marge est approuvé, vous profitez d'une grande souplesse puisque vous pouvez emprunter sur marge à un taux d'intérêt concurrentiel. Le compte sur marge vous permet de :

- régler au comptant toutes les transactions admissibles (certaines actions ne sont pas admissibles à une marge);
- emprunter des fonds sur la valeur des titres admissibles à une marge que vous possédez déjà ou que vous prévoyez acquérir (des frais d'intérêts s'appliqueront).

Vous devez vous assurer que votre compte contient une marge suffisante pour régler tout ordre au moment où cet ordre est passé.

Négocier des options dans un compte sur marge

Les options sont des contrats qui dérivent leur valeur d'éléments sous-jacents comme des actions, des obligations et des indices boursiers. Ces contrats donnent à leurs

détenteurs le droit d'acheter (c'est ce qu'on appelle une option d'achat) ou de vendre (c'est ce qu'on appelle une option de vente) l'actif sous-jacent à un prix stipulé à l'avance et avant une échéance préétablie.

Si nous approuvons la négociation d'options dans votre compte sur marge, vous pourrez :

- négocier des options sur des actions canadiennes et américaines, des obligations et la plupart des indices boursiers;
- négocier des options pour atteindre des objectifs financiers précis, comme l'amélioration du taux de rendement, la protection contre le risque et la diversification du portefeuille;
- poursuivre toute stratégie de négociation d'options, y compris par l'entremise de positions longues, d'options d'achat couvertes et à découvert et d'options de vente, de positions mixtes, d'options doubles et de combinaisons.

Si vous faites une demande d'ouverture de compte sur marge de Courtage à escompte TD Waterhouse en vue de négocier des options, notre responsable des contrats d'option désigné examinera d'abord votre demande et devra l'approuver avant que nous puissions accepter votre premier ordre sur option. En raison des risques importants associés à la négociation d'options, veuillez lire attentivement, s'il y a lieu, la « Déclaration sur les risques liés aux contrats à terme et aux options » ou le « Document d'information sur les options négociables sur un marché reconnu » contenus dans le livret *Conventions de comptes et de services et Déclarations*. Vous devez également être conscient des restrictions qui frappent les options négociées dans le cadre d'un RER ou d'un FRR autogéré.

Compte Régime d'épargne-actions du Québec (REAQ)

Offert uniquement aux résidents du Québec, le REAQ permet aux investisseurs de réduire leur impôt sur le revenu en investissant dans les actions de sociétés québécoises admissibles.

Régimes enregistrés

Les régimes enregistrés ont été créés pour fournir aux investisseurs canadiens un moyen économique et efficace sur le plan fiscal d'économiser à des fins précises, comme la retraite ou les études d'un enfant, en profitant d'une imposition différée. Les cotisations versées à un régime d'épargne-retraite enregistré (RER) sont déductibles d'impôt. Les règles actuelles relatives aux cotisations RER permettent de reporter indéfiniment les cotisations admissibles inutilisées. Les gains croissent à l'abri de l'impôt dans le régime aussi longtemps que celui-ci n'est pas résilié ou que les fonds ne sont pas encaissés. TD Waterhouse offre un grand choix de régimes enregistrés pour vous aider à bâtir un portefeuille de placements qui répond à tous vos besoins financiers à long terme.

RER de base

C'est notre régime enregistré le plus avantageux en raison de ses frais d'administration annuels minimes⁵. Si vous commencez à investir en Bourse ou que vous n'avez pas besoin de toute la panoplie d'options de placement offerte aux titulaires de régime d'épargne-retraite autogéré (RER autogéré), ce produit représente une excellente valeur. Vous profiterez d'une vaste gamme de choix de placement, y compris des certificats de placement garanti (CPG), des fonds communs de placement, des produits à revenu fixe et des espèces.

Régime d'épargne-retraite autogéré (RER autogéré)

Le RER autogéré⁶ de TD Waterhouse est l'un des régimes d'épargne-retraite les plus complets à votre disposition. Si le RER de base ne répond plus à tous vos besoins, cette solution tout-en-un vous permettra de détenir un éventail plus large de types de placements dans un seul et même compte. Par conséquent, la diversification de vos avoirs s'en trouvera facilitée. Vous recevrez en outre un relevé mensuel consolidé facile à consulter. Si vous recherchez le maximum d'accès, de souplesse et de commodité, c'est le régime enregistré qu'il vous faut.

Nous vous appuierons par l'entremise des équipes de représentants en placements, des outils de recherche et du savoir-faire spécialisé de Courtage à escompte TD Waterhouse.

En ouvrant un compte RER autogéré de TD Waterhouse, vous pourrez :

- détenir une vaste gamme de placements admissibles au RER, y compris des actions canadiennes et américaines, des fonds communs de placement, des obligations de gouvernements et de sociétés, des options admissibles, des placements étrangers et des titres hypothécaires admissibles;
- gérer tous vos placements RER par le truchement d'un seul outil fiable qui vous permet de verser des cotisations, d'effectuer des transactions de placement, de recouvrer des dividendes et d'autres revenus, de garder des valeurs et plus encore.

Compte de conjoint

Il est possible de cotiser au régime de votre conjoint par l'entremise d'un RER autogéré ou d'un RER de base de conjoint de TD Waterhouse (jusqu'à votre limite de cotisation permise), et ce, jusqu'à la fin de l'année du 71^e anniversaire de votre conjoint. Votre conjoint peut également cotiser à ce régime. Consultez un conseiller fiscal pour en savoir plus sur les économies d'impôt que vous pourriez réaliser au moyen d'un régime de conjoint, d'après votre situation particulière.

Fonds de revenu de retraite autogéré (FRR autogéré)

Un FRR autogéré⁶ ou un FRR de base⁷ de TD Waterhouse vous donnent la possibilité de transformer les économies détenues dans votre RER en un flux de revenu de retraite. Vous pouvez convertir votre RER en FRR en tout temps avant la fin de l'année de votre 71^e anniversaire.

Un FRR autogéré de TD Waterhouse vous permet de recevoir des paiements de revenu réguliers et de retirer les sommes que vous désirez en tout temps, sous réserve du retrait minimal exigé par la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Si votre conjoint est plus jeune que vous, pensez à établir les retraits de votre fonds de revenu de retraite (FRR) selon son âge de façon à réduire le montant minimal que vous êtes tenu de retirer chaque année.

Avantages liés à la consolidation de vos placements RER et FRR auprès de Courtage à escompte TD Waterhouse

Commodité – Vous recevrez un relevé détaillé sur lequel vous pourrez voir tous vos placements d'un coup d'œil.

Diversification opportune et efficace – Il vous sera plus facile de cibler les changements dans votre portefeuille qui influent sur la diversification globale de vos placements sûrs, à revenu et à croissance. Vous pourrez rééquilibrer votre portefeuille et rajuster le tir sans délai.

Économies – Vous payez peut-être plus de frais et de commissions que vous le devriez si vos placements sont détenus auprès de différentes institutions financières. Si vous consolidez vos actifs et que vous maintenez un solde minimal de 25 000 \$ dans votre compte, nous supprimerons les frais d'administration annuels⁵ : vous aurez ainsi encore plus d'argent à investir!

Régime de base ou autogéré? Lequel vous convient le mieux?

Le type de compte enregistré que vous choisissez dépend du genre de placements que vous envisagez de faire. Certains investisseurs débutent avec un RER de base, puis le transforment en un RER autogéré lorsque leurs connaissances en placement s'affinent ou que leurs objectifs nécessitent un accès à un plus grand choix d'instruments de placements.

Type de compte	Quels types de placements puis-je détenir?
RER/FRR de base	<ul style="list-style-type: none">• Espèces• Fonds communs de placement• Titres à revenu fixe admissibles (CPG, instruments du marché monétaire, obligations de gouvernements et de sociétés)
RER/FRR autogéré	Tous les placements mentionnés ci-dessus, plus : <ul style="list-style-type: none">• Actions canadiennes et américaines• Options admissibles (si nous approuvons la négociation d'options dans le compte)• Placements étrangers• Titres hypothécaires admissibles (y compris votre propre prêt hypothécaire)

Pour obtenir de l'aide sur le choix du compte qui vous convient le mieux, parlez à l'un de nos représentants en placements en composant le 1-800-361-2684.

Régime d'épargne-études autogéré (REE autogéré)

Un REE autogéré de Courtage à escompte TD Waterhouse peut être l'un des moyens les plus avantageux d'économiser en vue des études postsecondaires de votre enfant ou petit-enfant.

Un REE autogéré de TD Waterhouse vous permet de :

- choisir parmi une vaste gamme de produits de placement;
- profiter de frais d'administration annuels modiques⁵.

Comptes non personnels

La plupart des produits et services de Courtage à escompte TD Waterhouse sont également offerts par l'entremise des comptes non personnels suivants :

- Société par actions
- Succession
- Fiducie
- Club de placement
- Organisme sans but lucratif
- Entreprise individuelle
- Société en nom collectif

Pour en savoir plus sur l'un ou l'autre de ces comptes, visitez notre site Web à www.tdwaterhouse.ca/fr/discountbrokerage ou communiquez avec l'un de nos représentants en placements au 1-800-361-2684, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Services de placement

Courtage à escompte TD Waterhouse propose de nombreux services pratiques pour vous aider à bâtir votre portefeuille ou à produire un flux de revenu.

Plan d'investissement systématique (PIS)

En vous inscrivant au plan d'investissement systématique de TD Waterhouse, vous pouvez acheter des parts de fonds de grandes sociétés de fonds communs de placement au Canada, y compris les Fonds Mutuels TD[®],⁸, sans payer la mise de fonds minimale importante souvent exigée par ces sociétés.

Un PIS de TD Waterhouse vous permet de :

- **prélever un montant fixe chaque mois** sur votre compte Transactions directes ou votre compte enregistré de TD Waterhouse, ou sur votre compte-chèques détenu auprès de n'importe quelle institution financière canadienne;
- **mettre en pratique la méthode des achats périodiques.** En achetant régulièrement des parts de fonds communs de placement, vous achetez automatiquement plus de parts lorsque les prix sont bas et moins de parts lorsqu'ils sont élevés, ce qui peut en diminuer le coût unitaire moyen avec le temps;
- **combiner ce plan avec un RER ou un REE autogéré de TD Waterhouse** de manière que les sommes placées dans les fonds communs de placement fructifient à l'abri de l'impôt, améliorant ainsi le rendement à long terme de votre portefeuille.

Plan de retrait systématique (PRS)

Encaissez chaque mois une portion fixe de vos parts de fonds communs de placement grâce au plan de retrait systématique de Courtage à escompte TD Waterhouse (minimum de 100 \$ par mois).

Un PRS de TD Waterhouse vous permet :

- d'augmenter vos revenus mensuels, de respecter les exigences de retrait du FRR ou d'effectuer des virements entre des fonds communs de placement détenus dans le cadre du plan d'investissement systématique de TD Waterhouse.

Régime de réinvestissement des dividendes (RRD)

Le régime de réinvestissement des dividendes de Courtage à escompte TD Waterhouse vous permet d'acheter automatiquement des actions ou des parts de fonds communs de placement supplémentaires à l'aide des dividendes versés sur les titres admissibles, sans avoir à payer de commissions. TD Waterhouse s'occupe de tout : recouvrement et réinvestissement des dividendes et garde des titres.

Compte productif de revenu (CPR) – *aussi appelé compte de passage*

Pour plus de commodité, il est possible de transférer automatiquement vos revenus d'intérêts et de dividendes de votre compte non enregistré à votre compte productif de revenu. Les 5^e et 20^e jours de chaque mois, les fonds détenus dans votre CPR sont transférés au compte bancaire de votre choix détenu auprès de TD Canada Trust ou d'une autre institution financière canadienne.

Soutien aux investisseurs

Nous vous offrons l'encadrement et le soutien dont vous avez besoin pour investir avec confiance et rester au fait de l'évolution de votre portefeuille.

Représentants en placements

Notre équipe de professionnels chevronnés est là pour vous prodiguer les conseils et l'information qu'il vous faut pour investir en toute assurance. Pour obtenir de l'aide sur la passation d'ordres ou l'accès à l'information ou pour toute question relative à nos produits et services, veuillez appeler un représentant en placements au numéro sans frais **1-800-361-2684** ou visiter un bureau de TD Waterhouse. Veuillez noter que tous les appels sont surveillés et enregistrés sur support électronique pour assurer la qualité du service. Rendez-vous au **www.tdwaterhouse.ca/fr** pour obtenir la liste complète des bureaux situés dans votre région.

Représentants en fonds mutuels FondsExpert

Nos représentants en fonds mutuels FondsExpert® possèdent une connaissance approfondie du marché des fonds communs de placement. Ces professionnels ont un accès immédiat aux plus récents rapports de recherche et outils d'analyse les plus perfectionnés du secteur. Ils peuvent vous fournir de précieux renseignements comparatifs au sujet des nombreux fonds communs de placement offerts par l'entremise de TD Waterhouse, en plus de vous aider à :

- choisir les fonds qui correspondent à vos objectifs en limitant votre choix de fonds;
- bâtir un portefeuille de fonds communs de placement adapté à vos besoins;
- accéder à de l'information détaillée sur les rendements, les classements et les avoirs de plus de 2 000 fonds communs de placement;
- rester branché sur les plus récentes tendances qui touchent le marché des fonds communs de placement.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1-800-361-2684.

Représentants en titres à revenu fixe

Un représentant en titres à revenu fixe peut vous aider à y voir clair parmi la vaste sélection d'obligations et d'instruments du marché monétaire offerts par l'entremise de Courtage à escompte TD Waterhouse, en expliquant le rapport risque-récompense potentiel de chacun de ces placements. Un représentant peut également vous montrer comment augmenter le potentiel de croissance de votre portefeuille de titres à revenu fixe en utilisant la bonne combinaison de placements et de stratégies éprouvées, comme l'échelonnement des échéances. Composez le 1-800-361-2684.

Représentants en options

Les options sont assorties de stratégies d'achat et de vente bien particulières. Un représentant en options peut vous guider en vous aidant à effectuer des transactions de façon rapide et confidentielle. Pour obtenir une information à jour sur n'importe quel type d'option sur des actions négociées à des Bourses canadiennes ou américaines, sur des indices boursiers ou des obligations, communiquez avec un représentant en options au 1-800-361-2684.

Représentants du bureau d'aide des Services de courtage électroniques (SCÉ)

Composez le 1-800-667-6299 pour parler à un représentant du bureau d'aide des SCÉ. Il saura répondre à toutes vos questions sur nos produits CourtierWeb, TalkBroker (en anglais seulement) et TéléMax.

Service de téléscripateur

TD Waterhouse s'est dotée de la technologie de téléscripateur à l'intention de sa clientèle malentendante. Ces personnes ont accès à une gamme complète de services en composant le 1-866-966-6061 pendant les heures d'ouverture de la Bourse. Offert en anglais seulement, ce service est accessible partout en Amérique du Nord.

Relevés et sommaires

Vous recevrez un relevé consolidé et détaillé chaque mois (ou chaque trimestre s'il n'y pas d'activité au compte) résumant tous les aspects de l'activité de votre compte. Ce relevé mensuel est également accessible en ligne par l'entremise des CyberServices® dans CourtierWeb. Cliquez sur le lien « CyberServices » dans CourtierWeb pour en savoir plus.

Les relevés de Courtage à escompte TD Waterhouse sont très faciles à lire. Les avoirs de votre portefeuille sont répartis selon la catégorie d'actif, et leur valeur est le cours du marché à la fin du mois; vous savez donc exactement où en est votre portefeuille. Votre relevé vous permet de gérer vos actifs de façon plus efficace et d'effectuer un suivi des revenus touchés et des frais engagés pendant la période de relevé et depuis le début de l'année.

Si vous payez plus de 150 \$ en commissions par année ou que vous recevez plus de 50 \$ en dividendes et intérêts, vous recevrez un Résumé annuel des transactions indiquant le détail de l'ensemble des transactions sur titres, rachats et divisions d'actions survenus dans vos comptes non enregistrés, le tout classé en ordre alphabétique, par type de titre. Outil précieux pour les calculs d'impôt et la tenue de dossiers générale, le Résumé annuel des transactions est posté sans frais avec votre relevé T5 et votre Sommaire des revenus de placements.

Services de courtage électroniques

En ouvrant un compte de Courtage à escompte TD Waterhouse, vous pouvez gérer vos placements comme vous le voulez, quand vous le voulez et où vous le voulez. Forts de notre position de chef de file mondial de l'information financière et des services de courtage électroniques, nos outils de placement sûrs et faciles à utiliser vous permettent de passer des ordres rapidement et à peu de frais.

Investisseur actif

Investisseur actif TD Waterhouse® est une application logicielle offrant une plateforme robuste de négociation en direct sur le marché, conçue expressément pour les investisseurs actifs et avertis. Cette ressource vous permet de prendre des décisions cruciales avec rapidité et confiance en vue de profiter des occasions qu'offre le marché.

Si vous êtes un investisseur actif, vous apprécierez les fonctions de négociation professionnelle de cette plateforme. En voici quelques exemples :

- Saisie des ordres par pointage et cliquage
- Transmission des données sur le marché en temps réel
- Outils avancés de production de graphiques
- Routage évolué des ordres
- Suivi en temps réel des pertes et des profits

Vous pouvez choisir l'une des deux plateformes avancées de négociation : Investisseur actif et Investisseur actif Plus. Peu importe la plateforme que vous choisirez, vous aurez un accès continu aux marchés même si vous ne pouvez utiliser votre ordinateur personnel, puisque vous pourrez ouvrir une session dans Investisseur actif Web, la plateforme Investisseur actif de remplacement sur Internet. Pour en savoir davantage, appelez notre équipe dévouée en composant le 1-888-666-5246.

CourtierWeb

CourtierWeb est une ressource en ligne dynamique. Plus vous l'utilisez, plus vous découvrez de moyens de rester branché sur les marchés et leur évolution, plus vous élargissez vos compétences en placements et plus vous devenez un investisseur sûr de vous. En quelques clics de souris, vous avez accès à tous les outils et renseignements dont vous avez besoin.

TalkBroker

TalkBroker, notre service vocal exclusif offert en anglais seulement, est une ressource d'information sur le courtage et les marchés facile à utiliser, accessible de n'importe quel téléphone et permettant de passer des ordres ou de consulter tous les renseignements dont vous avez besoin. De simples commandes vocales à un ou deux mots vous permettent de gérer vos placements quand bon vous semble. Vous n'avez qu'à composer le 1-800-240-5869 et à suivre les directives.

TéléMax

En appuyant sur quelques touches du clavier de votre téléphone, vous pouvez passer des ordres et gérer vos placements grâce à TéléMax, notre service automatisé de courtage téléphonique facile à utiliser qui vous relie rapidement aux marchés et à vos comptes. Il suffit de composer le 1-800-387-1722, d'écouter les instructions faciles à comprendre et de répondre en appuyant sur les touches du clavier de votre téléphone.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui à n'importe lequel de nos Services de courtage électroniques!

- Appelez le bureau d'aide des Services de courtage électroniques au **1-800-667-6299**, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.
- Les clients de Courtage à escompte TD Waterhouse peuvent également s'inscrire à CourtierWeb ou faire la visite guidée en se rendant à **www.tdwaterhouse.ca/fr/discountbrokerage** (cliquez sur CourtierWeb).

Ressources supplémentaires

Marchés et recherche

Marchés et recherche est votre portail en ligne vers un éventail sans pareil d'outils de recherche exclusifs et d'autres sociétés, dont certains sont en anglais seulement.

Vous y trouverez notamment :

- des analyses comparatives, des données financières clés sur les sociétés et les secteurs d'activité, et des recommandations d'achat, de détention et de vente de TD Newcrest^{MC1} et de Valeurs Mobilières TD^{8,9};
- *The Outlook* de Standard & Poor's (S&P), rapport hebdomadaire réunissant les plus récents commentaires sur les marchés ainsi que des recommandations d'actions;
- des données fondamentales sur divers titres publiées par le *Financial Post* et *Multex*;
- des nouvelles en temps réel de Dow Jones, Canada NewsWire, CCN Matthews, Business Wire et PR Newswire;
- des commentaires sur les marchés publiés par Argus, Dow Jones, Valeurs Mobilières TD, Services économiques TD et Briefing.com;
- un calendrier d'événements liés aux marchés et aux entreprises qui comprend des annonces de bénéfices, des conseils, des notes d'analystes, des fractionnements d'actions, des versements de dividendes, des premiers appels publics à l'épargne et des événements économiques;
- des rapports d'analystes de First Call, Vickers, Standard & Poor's et du *Financial Post*;
- des rapports et des avis sur les bénéfices publiés par First Call et CCBN;
- des outils de tri de titres utilisant des données fournies par MarketGuide, le *Financial Post* et Standard & Poor's;
- des rapports de INK Research sur les transactions des initiés canadiens offrant un accès exclusif à un relevé matinal ainsi qu'à des rapports quotidiens sur les marchés, les secteurs et les entreprises.

Recherche de fonds communs de placement

Nous vous donnons accès à de nombreux outils fournis par Morningstar^{MD}, l'une des sources d'information et d'outils de recherche sur les marchés et les placements les plus complètes et les plus objectives du secteur.

Fonds Choix des analystes^{8, 8, 10} (FCA)

Les Fonds Choix des analystes sont une liste exclusive de fonds communs de placement compilée par une équipe d'analystes professionnels de Gestion de Placements TD Inc.

Leurs analyses et leurs recherches approfondies s'appuient sur des critères d'évaluation quantitative et qualitative qui vous procurent une information objective. À partir de la liste de fonds offerts par Courtage à escompte TD Waterhouse, les analystes sélectionnent environ 50 fonds qui se démarquent par leur potentiel supérieur à la moyenne. Il vous reste alors à déterminer si ces fonds correspondent à vos objectifs de placement dans le contexte d'un portefeuille diversifié.

Pour qu'un fonds soit intégré à la liste des FCA, il doit présenter un solide rendement à long terme et un fort potentiel de rendement futur à l'intérieur de paramètres de risque acceptables.

Centre des titres à revenu fixe

Le Centre des titres à revenu fixe de TD Waterhouse vous permet d'acheter et de vendre en ligne des obligations et des titres du marché monétaire. Vous pouvez également approfondir vos connaissances sur les stratégies de placement à long terme en matière de titres à revenu fixe ou demander à un représentant en titres à revenu fixe tout renseignement dont vous avez besoin. Vous pouvez également :

- consulter des commentaires quotidiens sur le marché des titres à revenu fixe;
- rechercher une obligation répondant à des critères de placement précis;
- vous renseigner sur le prix et le taux de rendement d'un vaste éventail d'obligations et de titres du marché monétaire;
- passer en revue les cotes de crédit fournies par Dominion Bond Rating Service (DBRS), Standard & Poor's (S&P) et Moody's;
- utiliser les outils d'échelonnement des échéances d'obligations et de titres à revenu fixe pour mettre en place une stratégie de revenu et d'échéances échelonnées afin de maximiser le rendement de votre portefeuille à revenu fixe.

Centre des nouvelles émissions

Le Centre des nouvelles émissions de TD Waterhouse est votre guichet unique d'information en ligne sur les nouvelles émissions d'actions ordinaires et privilégiées, de titres liés à des actions, d'obligations, de parts de fiducie ou de sociétés en commandite. Vous pouvez même vous inscrire pour recevoir des avis électroniques de nouvelles émissions. Le Centre des nouvelles émissions de TD Waterhouse peut vous aider à saisir les aubaines rapidement et facilement. Vous pouvez également faire une « déclaration d'intérêt » à l'égard de nouvelles émissions en ligne.

Si vous désirez acheter des actions d'une nouvelle émission, vous devez d'abord exprimer une « déclaration d'intérêt ». Vous éviterez ainsi d'être déçu si les actions sont vendues selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

CyberServices de TD Waterhouse

TD Waterhouse a été le premier courtier canadien à offrir aux investisseurs autonomes un accès en ligne à des relevés et à des avis d'exécution. Ce service novateur – appelé CyberServices de TD Waterhouse – vous permet de consulter vos relevés, vos avis d'exécution, les prospectus de fonds communs de placement, des documents fiscaux et le bulletin *Perspectives de placement* en ligne, par l'intermédiaire de CourtierWeb, d'où une souplesse et une commodité accrues pour l'investisseur autonome.

Bulletins et séminaires

Nous proposons des bulletins et des séminaires dans lesquels les investisseurs trouvent une foule de renseignements sur les placements pour investir en toute confiance. Nous faisons de l'éducation des investisseurs une priorité, car nous croyons qu'elle fait de vous un meilleur investisseur. Par leurs sujets d'actualité et leurs emplacements pratiques, les bulletins et les séminaires facilitent la tâche aux investisseurs qui désirent approfondir leurs connaissances sur diverses solutions de placement. Apportez votre lunch et participez à l'un de nos populaires séminaires du midi. Pour en savoir plus ou pour réserver votre place à un séminaire, appelez notre centre de réservation de séminaires au 1-800-361-2684.

Surveillez le bulletin *Perspectives de placement* dans votre relevé ou consultez la version en ligne à www.tdwaterhouse.ca/fr/discountbrokerage. Vous trouverez également dans notre site les dates et lieux des prochains séminaires.

Nous joindre

Courtage à escompte TD Waterhouse s'engage à vous offrir un service exceptionnel, quand vous en avez besoin. Nous sommes disponibles en tout temps pour accepter vos ordres, répondre à vos questions et accéder à vos demandes d'information.

- **Par téléphone** – Appelez-nous sans frais au **1-800-361-2684**.
- **Par courriel** – Faites-nous parvenir votre question par courriel à **td.waterhouse@td.com**. Pour votre protection, n'envoyez aucun renseignement confidentiel ou personnel, tel un numéro de compte, car ce moyen de communication n'est pas sécurisé. Nous n'acceptons aucun ordre d'achat ou de vente envoyé par courriel.
- **Visitez un Centre d'investissement TD Waterhouse ou une succursale de TD Canada Trust.**
- **Utilisez notre service en langues asiatiques** – Pour parler à un représentant en placements de TD Waterhouse en mandarin ou en cantonais, composez le **1-800-838-3223**.
- **Nos clients malentendants peuvent accéder à notre service de téléscripneur (en anglais seulement) en composant le 1-866-966-6061.**
- **Appelez un représentant** – Des représentants en placements sont toujours prêts à répondre à vos questions. Pour obtenir de l'aide sur un sujet particulier, appelez l'un des représentants suivants :

Représentants en fonds mutuels FondsExpert 1-800-361-2684
(de 8 h à 20 h (HE), du lundi au vendredi)

Représentants en titres à revenu fixe 1-800-361-2684
(de 8 h 30 à 16 h 30 (HE), du lundi au vendredi)

Représentants en options 1-800-361-2684
(de 8 h 30 à 16 h (HE), du lundi au vendredi)

- **Services de courtage électroniques** –

Bureau d'aide des Services de courtage électroniques 1-800-667-6299

Accès à TalkBroker (service en anglais seulement) 1-800-240-5869

Accès à TéléMax 1-800-387-1722

Investissez seul, mais pas tout seul

Pour en savoir plus sur Courtage à escompte TD Waterhouse, nos produits ou nos services, composez le 1-800-361-2684, ou visitez un bureau de TD Waterhouse ou une succursale de TD Canada Trust.

Service de téléscripateur pour les clients malentendants (offert en anglais seulement) 1-866-966-6061

Vous pouvez également visiter notre site Web à www.tdwaterhouse.ca/fr

- ¹ Courtage à escompte TD Waterhouse est une division de TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. — membre du FCPE.
- ² L'accès à CourtierWeb exige un navigateur muni d'un chiffrement à 128 bits. Veuillez appeler le bureau d'aide des Services de courtage électroniques de TD Waterhouse au 416-982-6000 ou au 1-800-667-6299 pour un complément d'information.
- ³ Désigne le régime d'épargne-retraite autogéré de TD Waterhouse.
- ⁴ Le promoteur du REE autogéré est Valeurs Mobilières TD Inc., et le fiduciaire est La Société Canada Trust.
- ⁵ Des renseignements sur les frais se trouvent dans le « Barème des taux d'intérêt et des frais de service » dans votre trousse de bienvenue. Les frais et les taux peuvent changer.
- ⁶ La Société Canada Trust est le fiduciaire des RER/FRR autogérés de TD Waterhouse, lesquels sont administrés par TD Waterhouse Canada Inc.
- ⁷ Désigne le fonds de revenu de retraite autogéré de TD Waterhouse.
- ⁸ Les Fonds Mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Ce prospectus renferme des renseignements détaillés sur les placements, et vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès de votre courtier. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par aucun autre organisme d'assurance-dépôts, et ils ne sont pas assurés. Leur valeur varie fréquemment. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire maintiendront leur valeur liquidative par part à un montant constant ni que le plein montant de votre placement vous sera remis. Les rendements peuvent ne pas se reproduire.
- ⁹ Valeurs Mobilières TD désigne Valeurs Mobilières TD Inc., TD Securities (USA) LLC, TD Securities Ltd. et certaines activités de placement de La Banque Toronto-Dominion et ses filiales.
- ¹⁰ Les Fonds Choix des analystes sont fournis par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Standard & Poor's et S&P sont des marques de commerce déposées de The McGraw-Hill Companies, Inc.

^{MD} © 2007. Morningstar est une marque de commerce déposée de Morningstar Research Inc. Tous droits réservés.

^{MC} Marque de commerce de TD Waterhouse Canada Inc.

^{MC1} Marque de commerce de Newcrest Capital Inc.

[®] Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.



Waterhouse

La richesse de l'expérience

